

3 problèmes - 3 défis

La deuxième édition de la Journée de la Presse UEL organisée en date du 3 mai constituait pour les organisations patronales l'occasion de se positionner par rapport aux trois grands problèmes auxquels le Luxembourg doit faire face.



de gauche à droite: Nicolas Soisson, Pierre Gramegna, Pierre Bley, Michel Wurth, Paul Reckinger, Paul Enschi, Norbert Geisen et Romain Schmit

La deuxième édition de la Journée de la Presse UEL en date du 3 mai constituait pour les organisations patronales l'occasion de se positionner par rapport aux trois grands problèmes auxquels le Luxembourg doit faire face. Il s'agit de la dégradation de la compétitivité, de la situation paradoxale reflétée par une augmentation continue du chômage malgré une croissance économique favorable et de la détérioration des finances publiques.

Parmi les principales causes de la dégradation de la compétitivité de l'économie nationale qui va de pair avec la perte d'attractivité du site économique du Luxembourg, l'UEL relève le différentiel croissant du taux d'inflation par rapport aux pays voisins, l'indexation automatique des salaires à l'évolution du coût de la vie qui alimente l'effet d'auto-allumage de l'inflation, la détérioration de l'environnement législatif et réglementaire au détriment du déploiement des activités économiques et

les performances nettement insuffisantes du système éducatif mettant en péril l'employabilité à long terme.

L'UEL propose un paquet de réformes susceptibles de relever ces trois défis. En premier lieu, elle préconise des réformes visant à redresser la compétitivité-coût parmi d'autres mesures aptes à renforcer le développement économique et visant à combattre le chômage par un recentrage de la politique de l'emploi vers la création d'emploi. L'UEL propose ensuite une exploitation optimale du potentiel de la société des connaissances par une forte amélioration de tous les niveaux d'enseignement et par une promotion poussée de la recherche, du développement et de l'innovation. Enfin, une adaptation de la gouvernance publique aux objectifs de finances publiques et de compétitivité est devenue indispensable et doit aller de pair avec une gestion rigoureuse des dépenses publiques,

la pérennisation des systèmes de sécurité sociale, la simplification administrative, la modernisation de la fonction publique et la modification de l'équilibre de l'économie politique.

L'UEL tient à préciser dans ce contexte que les discussions tripartites ont été déviées pour viser en premier lieu l'assainissement des finances publiques alors qu'à ses yeux il aurait été primordial d'accorder une priorité absolue au redressement de la compétitivité de l'économie nationale. L'accord tripartite, bien qu'il ait contribué à une prise de conscience généralisée de la dégradation de la situation compétitive et de la nécessité de procéder à une réduction des dépenses publiques, ne constitue qu'un consensus au plus petit dénominateur commun et représente qu'une étape intermédiaire dans le processus devant conduire à un véritable redressement de la situation compétitive.